



**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**  
**Ministère de l'Énergie**  
**et de l'Hydraulique**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT**  
**HYDROÉLECTRIQUE DE**  
**SINGUEGA (MAKONA)**

**Direction Nationale de l'Énergie**

## FICHE PROJET GROUPE C1

### *Projet : Aménagement hydroélectrique de BELIDIMA*

#### **1. OBJECTIFS DU SECTEUR DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET**

- i) Porter le taux d'accès à l'électricité à 65% à l'horizon 2020 ;
- ii) Favoriser la participation d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité dans un cadre réglementaire garantissant un traitement uniforme à tous les participants ;
- iii) Développer les potentialités hydroélectriques du pays en vue de renforcer son autonomie énergétique.

#### **2. LOCALISATION**

Le site de l'aménagement de Singuega est sur le fleuve Makona dans la sous préfecture de Bofossou préfecture de Macenta (Guinée Forestière).

#### **3. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**

- Demande domestique en énergie électrique des localités de (Macenta, Guéckédou, Kissidougou) satisfaite ;
- Réseau public renforcé;
- Cadre de vie des populations amélioré.

#### **4. DESCRIPTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU PROJET**

Les caractéristiques principales de l'ouvrage fixées en phase de préféabilité en 1982 sont les suivantes :

- Type de barrage : en matériaux locaux ;
- Bassin versant : 1250 Km<sup>2</sup>
- Puissance installée : 18 MW
- Productible moyen : 96GWh

Le cout total du projet est estimé à 61million de dollars US en 1982.

#### **5. LIENS ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT**

#### **6. EVALUATION DU MARCHE CIBLE**

- Satisfaction de la demande domestique des localités de (Macenta, Guéckédou, Kissidougou);
- Exploitation forestière et industrie agroalimentaire

#### **7. MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PLACE DU SECTEUR PRIVE DANS LE PROJET**

Le projet peut être réalisé en BOT ou sous la forme d'un partenariat public privé